



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

REUNION DES PARTIES INTERESSEES

GENEVE, 18-29 JUIN 2001

Domaine d'activité : santé et environnement

Rapport d'activité pour 2000

HISTORIQUE ET APERCU

1. Dans le domaine d'activité « Santé et environnement », l'OMS s'est acquittée des responsabilités qui lui incombent de sensibiliser, de promouvoir, de coordonner et d'exécuter des activités internationales ayant trait à la santé et l'environnement, et notamment d'élaborer et de promouvoir des directives s'appuyant sur les faits ; de suivre et d'évaluer la qualité de l'environnement, d'évaluer l'impact sur l'environnement et la santé ; de promouvoir et soutenir le renforcement des capacités nationales en matière de préservation de l'environnement ; et de fournir des conseils et des orientations ainsi qu'une assistance technique aux Etats Membres. Le mandat de l'OMS consiste notamment à agir aux niveaux mondial, régional et national en vue de préserver l'environnement et de protéger la santé de l'homme contre les menaces écologiques.

2. Les activités spécifiques concernent les aspects suivants : la base factuelle et la fonction normative de l'environnement et de la santé (évaluation des risques physiques, chimiques et biologiques pour la santé) ; l'évaluation de la situation et des tendances mondiales et régionales ; l'identification et la promotion de bonnes pratiques de gestion des risques sanitaires (notamment en ce qui concerne l'efficacité des interventions techniques, stratégiques et politiques) ; et l'octroi d'un soutien aux Etats Membres pour le renforcement et la mise en oeuvre des capacités nationales et locales dans des contextes particuliers, y compris en soutenant les initiatives et les accords internationaux d'ordre juridique et réglementaire.

EAU, ASSAINISSEMENT ET SANTE

3. Les activités entreprises dans ce secteur ont fait l'objet d'un examen critique et ont été considérablement réaménagées en 1998-1999. On a davantage mis l'accent sur la base factuelle, sur les considérations de santé, sur la valeur ajoutée exceptionnelle de l'OMS et sur les partenariats (tant au sein qu'en dehors de l'OMS). Durant l'année 2000, la mise en place des réformes a suivi son cours et les nouvelles priorités ont commencé à porter leurs fruits.

4. Parmi les faits marquants de l'année, il convient de citer le lancement de l'évaluation mondiale de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement pour 2000, qui était coparrainée par l'UNICEF (JMP 2000) et qui a vu le jour lors du Forum mondial du Conseil de Collaboration pour l'Approvisionnement en Eau et l'Assainissement, en novembre 2000.

5. La mise en route de l'élaboration de la base factuelle a consisté notamment à élaborer des rapports sur les problèmes méthodologiques rencontrés dans l'analyse des rapports coût/efficacité et coût/avantages ; sur les méthodes utilisées pour l'établissement de directives pour les risques de contamination microbiologique de l'eau ; et sur la caractérisation de la contamination microbiologique (avec le Groupe Salubrité des aliments). Des efforts considérables ont été déployés dans des activités de coopération avec le Groupe Bases factuelles et information à l'appui des politiques sur l'estimation de la charge de morbidité associée à l'eau et à l'assainissement.

6. Le plan d'activité dans le secteur de l'eau, de l'assainissement et de la santé s'articule autour des fonctions essentielles de l'Organisation examinées ci-après.

7. L'élaboration de **lignes directrices** et d'instruments réglementaires est toujours une activité très demandée. Des plans détaillés ont été élaborés pour la mise à jour des directives de qualité pour l'eau de boisson, avec la participation de cinq bureaux régionaux, et tous les bureaux régionaux ont participé activement aux activités de suivi dans au moins un secteur. Le guide pour l'utilisation sans risque des eaux résiduaires et des excréta en agriculture et aquaculture est actuellement mis à jour. Un projet de guide a été publié sur les piscines et les stations thermales, de même qu'un texte sur la surveillance des eaux de baignade. Le Groupe Maladies transmissibles a approuvé une procédure pour la mise à jour du guide intitulé « Guidelines on Vessel Sanitation », qui prévoit notamment une collaboration avec le Bureau régional du Pacifique occidental.

8. Dans les activités de **surveillance mondiale** de la situation et de l'évolution, l'accent a été mis sur la préparation du programme JMP 2000 mentionné ci-dessus, qui a été abondamment cité de façon élogieuse dans la presse et dans la presse spécialisée. Un examen interne a fait ressortir les secteurs qui avaient besoin d'être améliorés et ces améliorations sont actuellement en cours.

9. Dans le domaine de l'élaboration et de la diffusion de **politiques**, les principales activités ont consisté à rédiger des documents sur les barrages et la santé, qui ont été publiés et soumis à la Commission mondiale sur les Barrages pour qu'elle en tienne compte dans ses délibérations. Dans le cadre du système des Nations Unies, le Sous-Comité de la mise en valeur des ressources hydrauliques du CAC a reconnu que le JMP était la source de données du système des Nations Unies pour l'établissement du rapport sur la mise en valeur des ressources hydrauliques mondiales, et que les directives de qualité pour l'eau de boisson de l'OMS représentaient la position officielle du système des Nations Unies pour la qualité des eaux de boisson. Un appui a été fourni à Faire reculer le paludisme sur les aspects écologiques de la lutte antipaludique en vue notamment de décourager l'utilisation du DDT dans le cadre des stratégies internationales d'élimination progressive des polluants organiques persistants.

10. Appui à la **coopération technique** et instruments utilisés. Des efforts considérables ont été déployés pour permettre à l'OMS de jouer son rôle de chef de file en définissant une position actualisée sur la présence d'arsenic dans les eaux de boisson. Les efforts déployés par le Bureau régional de l'Asie du Sud-Est et le représentant de l'OMS au Bangladesh ont commencé à porter leurs fruits avec l'annonce, par la Fondation pour les Nations Unies, de son intention de soutenir fermement une proposition conjointe de l'UNICEF et de l'OMS. Des progrès ont été réalisés dans l'élaboration de positions ou d'ouvrages de référence se rapportant à la santé dans les études d'impact (formation d'un consensus interrégional), l'eau

et l'assainissement dans les situations d'urgence (avec le CICR et le HCR) et les « villages-santé » (avec le Bureau régional de la Méditerranée orientale).

11. Afin de maximiser l'impact des activités, il a été décidé d'accorder la priorité à l'amélioration de la diffusion et de la perception des produits OMS. La plupart d'entre eux sont désormais disponibles sur le Web. De nouveaux matériels d'information ont été diffusés à l'occasion de huit grandes conférences ou autres événements au cours de l'année.

SANTE AU TRAVAIL ET HYGIENE DE L'ENVIRONNEMENT

12. L'accent a principalement été mis dans ce domaine sur la mise au point d'activités en rapport avec les initiatives régionales sur la **santé au travail**, et les premières activités ont été entreprises dans la Région de l'Afrique. Le projet a commencé à se préoccuper de l'hygiène du travail dans les petites entreprises et dans le secteur non structuré, ainsi que de composantes connexes des « solutions pratiques » et de la promotion de la santé sur le lieu de travail. Une coopération a été instaurée entre l'OMS et le BIT aux niveaux national et régional, ainsi qu'entre le Bureau régional de l'Afrique et le Siège pour la mise en oeuvre, dans cinq villes d'Afrique, de projets urbains de santé des travailleurs dans de petites entreprises avec des composantes de formation, de sensibilisation et d'information. L'une des réalisations de l'initiative africaine a été une version révisée du document intitulé « Occupational Health in Small-Scale Enterprises in the Informal Sector: a Document for Decisions-Makers », qui est actuellement en cours d'édition et sera prochainement publié.

13. En outre, les activités visant à promouvoir la santé sur le lieu de travail soutiennent la mise en place, à l'échelon local et national, d'initiatives et de réseaux axés sur cet objectif et, en collaboration avec d'autres programmes de l'OMS, des programmes de lutte antitabac et de lutte contre le SIDA sur le lieu de travail ainsi que d'autres questions prioritaires. On s'efforce actuellement de former davantage le personnel responsable de la santé au travail et de la sécurité aux activités de sensibilisation en préparant des matériels didactiques et des activités de travail en réseau. Le site Web est actuellement en cours de développement au Siège et il en va de même pour les sites gérés par le réseau de centres collaborateurs de l'OMS de médecine du travail et des partenaires clés comme l'Agence européenne de la Sécurité et de la Santé au Travail de Bilbao, Espagne, le National Institute of Occupational Safety and Health des Etats-Unis d'Amérique et le BIT.

14. Une réunion d'experts a été organisée afin de rédiger la nouvelle stratégie OMS sur **la qualité de l'air et la santé**. Plusieurs rapports de base ont été publiés en 2000, notamment les directives sur la qualité de l'air (WHO/SDE/OEH/00.2) et sur le bruit ambiant (ISBN 9971-88-770-3). On peut citer également le résumé d'orientation des directives de santé pour les incendies de végétation (WHO/SDE/OEH/00.5), celui des directives de l'OMS relatives au bruit ambiant (WHO/SDE/OEH/00.6), le rapport de la réunion du Comité d'orientation de l'OMS sur les directives sanitaires relatives aux agents biologiques à l'intérieur des locaux (WHO/SDE/OEH/00.7).

15. Les efforts ont été axés sur la poursuite des activités ci-après : 1) Evaluation des risques pour la santé des **rayonnements ionisants** à faible dose : préparation de la publication d'une monographie de l'OMS sur les conséquences sanitaires de l'accident de Tchernobyl sur le personnel chargé de la remise en état des sites. 2) Surveillance médicale de la population dans les territoires contaminés par les radionucléides : achèvement des préparatifs de la mise en place de banques de données pertinentes sur les tissus cancéreux de la thyroïde, les acides nucléiques et d'autres données pertinentes au Bélarus, en Russie et en Ukraine, trois pays qui ont été particulièrement touchés par l'accident de Tchernobyl, et prélèvement

d'échantillons biologiques. 3) Perfectionnement des infrastructures et du fonctionnement d'un réseau de centres collaborateurs de l'OMS pour la préparation et l'assistance médicale en cas de situation d'urgence radiologique (REMPAN). La huitième réunion de ce réseau de centres collaborateurs s'est tenue au Royaume-Uni en juin 2000. En coopération avec l'AIEA, on s'efforce actuellement de définir les besoins et d'élaborer des matériels de formation en ce qui concerne les aspects médicaux de la gestion des interventions d'urgence en cas d'accidents dus au rayonnement.

16. **Projet international sur les champs électromagnétiques** : publication de plusieurs aide-mémoire et rapports généraux sur les champs électromagnétiques et la santé publique. La participation à plusieurs réunions internationales a permis de modifier le calendrier de recherche sur les champs électromagnétiques afin de mettre l'accent sur les insuffisances actuelles des programmes de recherche internationaux.

17. **Projet mondial Intersun sur les ultraviolets** : l'indice universel du rayonnement ultraviolet, une recommandation commune de l'OMS, de l'OMM, du PNUE et de la Commission internationale sur la Protection contre les Rayonnements non ionisants, est entré en service en 1995. Il a été révisé une première fois en décembre 2000. La réunion a souligné les différences de présentation des programmes nationaux et réuni un consensus international sur les caractéristiques et l'application d'un indice universel révisé du rayonnement ultraviolet solaire (le document révisé devrait être publié vers le milieu de l'année 2001).

PROMOTION DE LA SECURITE CHIMIQUE

18. **Critères d'hygiène de l'environnement** : à l'issue de cinq réunions de groupes de travail spécialisés dans l'étude des critères d'hygiène de l'environnement, six monographies ont été publiées (EHC 214-219) et cinq autres sont en cours d'édition ou sous presse. En outre, le Programme international sur la Sécurité chimique a publié des directives pour la surveillance des effets génotoxiques des substances cancérigènes chez l'homme. **Concise International Chemical Assessment Documents (CICAD)** : à la réunion du Conseil consacrée à l'examen final du septième CICAD, six autres CICAD ont été examinés dont cinq ont été approuvés. Neuf CICAD ont été publiés ou sont actuellement sous presse (CICAD 20-28). Le groupe d'orientation du PICS sur l'évaluation des risques a tenu deux réunions et trois téléconférences.

19. **Harmonisation des approches de l'évaluation du risque d'exposition aux produits chimiques** : on a commencé à étendre le cadre du mode d'action du cancer pour examiner son importance chez l'homme. Un atelier a été organisé pour résoudre les problèmes liés à l'incorporation de l'incertitude et de la variabilité dans l'évaluation des risques. Les activités consacrées à l'évaluation de l'exposition se sont concentrées sur la terminologie et la modélisation. **Perturbateurs du système endocrinien** : trois réunions du groupe d'orientation du PICS sur les perturbateurs du système endocrinien et une réunion rassemblant 20 auteurs de publications sur ce sujet ont été consacrées à la préparation d'un projet de document d'évaluation traitant des dernières techniques de pointe dans le domaine des perturbateurs du système endocrinien. Un inventaire mondial des activités de recherche sur les perturbateurs du système endocrinien a été établi et mis en service.

20. **Comité mixte FAO/OMS d'experts des Additifs alimentaires (JECFA) et réunion conjointe FAO/OMS sur les résidus de pesticides (JMPR)** : le JECFA a tenu sa cinquante-quatrième et sa cinquante-cinquième réunion. Les rapports de la cinquante et unième réunion du JECFA (OMS, Série de Rapports techniques, N° 891), ainsi que de la cinquante-deuxième (OMS, Série de Rapports techniques,

N° 893) et de la cinquante-troisième (OMS, Série de Rapports techniques, N° 896) ont été publiés. Les documents ci-après ont aussi été publiés : *Toxicological evaluation of certain veterinary drug residues in food*, document élaboré à la cinquante-deuxième réunion du JECFA (OMS, Food Additives Series, No. 43), *Safety evaluation of certain food additives and contaminants*, élaboré à la cinquante-troisième réunion du JECFA (WHO Food Additives Series, No. 44), et *Toxicological evaluation of certain veterinary drug residues in food*, élaboré à la cinquante-quatrième réunion du JECFA (WHO Food Additives Series, No. 45). La réunion JMPR pour 2000 a été organisée et le rapport de la réunion de 1999 publié (FAO Plant Production and Protection Paper, No. 153).

21. La douzième session du groupe de travail pour les centres antipoisons, qui a réuni 81 participants de 48 pays, a été l'occasion de lancer la version 4.0 du **système INTOX**, qui permet une collecte multinationale de données toxicologiques humaines harmonisées définies avec précision à des fins cliniques et d'évaluation des risques. La **base de données INTOX** contient maintenant plus de 400 monographies d'information sur les poisons ayant fait l'objet d'un examen collégial. Un **projet d'épidémiologie des pesticides** a été mis en route afin d'estimer l'importance de l'exposition et de la contamination de la population dans certaines régions et dans certains pays, au lieu de mettre en oeuvre des stratégies préventives et éducatives pour réduire la morbidité et la mortalité liées à l'empoisonnement par les pesticides.

= = =